Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Jardinière ou jardinier

Direction :

Travaux publics et gestion des équipements motorisés

Service :

Opérations - Voirie, parcs et espaces verts

Catégorie :

Col bleu

Domaine d'emploi :

Manuel et de métier

Salaire :

33,81 $

Type d'engagement :

Temporaire / contractuel

Horaire :

36 heures - lundi au jeudi de 07:30 à 16:30

Lieu de travail :

6355, Maricourt, SH

Concours numéro :

TPGEM - 2025 - 9 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2025-04-17 08:00 au 2025-05-02 23:59

Mandat :

Travaux comportant l'exécution de tâches variées se rapportant à la plantation, la culture, la multiplication et à l'entretien des végétaux d'ornement sur le territoire de la Ville et les bâtiments municipaux.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon des directives et procédures établies, orales ou écrites, ou sous forme de schémas ou de plans. Conformément aux règles du métier, la jardinière ou le jardinier effectue le travail général d'aménagement et d'entretien des espaces paysagers.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires professionnelles (DEP) en horticulture ornementale OU un secondaire V jumelé à une formation reliée à la fonction;
- Quelques années d'expérience dans le travail d'aménagement ou d'horticulture ornementale en milieu urbain;
- Bonne connaissance des notions de botanique et d'horticulture;
- Bonne connaissance des conditions ambiantes nécessaires à la culture des plantes sous abri;
- Bonne connaissance de l'engazonnement et de l'entretien des pelouses;
- Bonne connaissance de la signalisation utilisée sur la voie publique pour des travaux de courte durée;
- Bonne connaissance des notions touchant les maladies et insectes rencontrés en horticulture et arboriculture;
- Bonne connaissance des principes d'utilisation des fertilisants;
- Bonne connaissance des techniques utilisées, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier et des méthodes préventives qui s'y rattachent;
- Bonne connaissance de la nomenclature commune et botanique, des espèces végétales communément utilisées en horticulture ornementale;
- Habiletés à manipuler le matériel et l'outillage requis dans l'exercice du métier;
- Habiletés à exercer son métier selon les règles de l'art et les pratiques normatives;
- Habiletés à lire des plans et des schémas en architecture du paysage ou en paysagement;
- Habiletés à conduire ou à opérer sécuritairement les équipements requis dans le cadre de sa fonction;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances techniques;
- Réussite du test d'aptitudes physiques.

IMPORTANT : Seule l’information mentionnée dans votre dossier au moment de l’analyse sera considérée. Nous vous encourageons à déposer votre CV dans votre dossier et détailler toutes vos expériences

pertinentes à l’analyse de votre candidature.

La Ville applique un programme d’accès à l’égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l’application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l’organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.
Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.
Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l’affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.